



## Question écrite de M. Tojerow sur le 55ème anniversaire de l'ASBL Val d'Uccle.

Les conseillers communaux, les membres du Collège ainsi que les administrateurs du Val d'Uccle se sont vu proposer un séjour au Val d'Uccle pour le prix de 75 euros, comprenant notamment une partie des repas, les taxes, le transport et encore d'autres éléments.

Quel est le prix coûtant par participant de ce séjour, et à quel budget incombe la différence entre les frais des participants et le coût total ?

### Réponse du Collège :

Comme vous le savez, suite à l'annulation du voyage devant célébrer les 50 ans du Val d'Uccle il était prévu de faire un déplacement pour les 55 ans du Val d'Uccle et pour cela d'attendre la nouvelle composition du Conseil communal et du Conseil d'administration de l'ASBL afin d'offrir à chacun la possibilité de découvrir ou redécouvrir ce lieu pour lequel la commune octroie chaque année un subside destiné à l'organisation des classes de neige.

Il est important de souligner que le calendrier du Val d'Uccle 2026 permet d'organiser ce week-end sans impacter le nombre de semaines durant lesquelles des groupes pouvaient être accueillis au Val d'Uccle.

Pour la bonne organisation de ce voyage comprenant 2 nuits sur place, le Comité de direction de l'ASBL a décidé de demander aux participants de prendre en charge les frais liés au séjour. Ceux-ci ont été calculés sur le prix de la nuitée en Bed & Breakfast, qui varie entre 32 et 35 € pour une chambre en occupation single (prix été 2025), et en y ajoutant la taxe de séjour qui est de 8,6 € pour 2 nuits soit un montant entre 72,6 et 78,6 euros. Le montant de 75 euros demandé aux participants correspond à la moyenne de cette fourchette.

Les déjeuners et les boissons seront quant à eux, comme annoncé, à charge des participants.

En ce qui concerne le matériel de ski, il appartient au Val d'Uccle et est toujours mis gracieusement à la disposition tant des vacanciers que des élèves de classes de neige. Seules des cautions sont demandées pour les forfaits (3€) et les casques (20 €).

Quant au coût du transport en car, il dépendra du nombre de personnes inscrites et sera pris en charge par l'ASBL.

Cette visite est surtout l'occasion de renforcer les liens et de favoriser des contacts directs avec les équipes locales. Le repas du dimanche soir qui sera offert par l'ASBL Le Val d'Uccle pour fêter ses 55 ans est notamment organisé dans le but de maintenir nos bonnes relations avec nos partenaires suisses (autorités locales, représentants des remontées mécaniques, ...).

Le lundi soir, en reprenant la route, nous nous arrêterons à Sierre où nous serons reçus par les autorités suisses dans le cadre de la Charte d'amitié qui lie les communes d'Ayer et d'Uccle.

En conclusion, ce court séjour n'engendrera que peu de coûts pris en charge par l'ASBL Le Val d'Uccle et permettra de redynamiser les contacts officiels.

En conclusion, ce court séjour n'engendrera que peu de coûts supplémentaires pris en charge par l'ASBL Le Val d'Uccle et permettra de redynamiser les contacts officiels.